

**Arrêté du 20 septembre 2005 portant nomination  
au comité d'hygiène et de sécurité ministériel**

NOR : *DEVG0540387A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 19 septembre 1995 modifié portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité ministériel ;

Vu l'arrêté du 28 septembre 1995 modifié portant composition du comité d'hygiène et de sécurité ministériel ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2005 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité d'hygiène et de sécurité ministériel ;

Vu les propositions des organisations syndicales,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration :

*Titulaires*

M. Rébeillé-Borgella (Emmanuel), directeur général de l'administration, président ;

M. Celet (Jean-Paul), directeur régional de l'environnement de la région Bretagne ;

Mme Castel (Florence), directrice adjointe de la direction régionale de l'environnement Ile-de-France ;

Mme Koé (Jocelyne), directrice des ressources humaines de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;

M. Aubourg (Marc), secrétaire général du Conseil supérieur de la pêche.

*Suppléants*

Mme Settimo (Marie-Christine), chargée de la sous-direction des ressources humaines et du dialogue social ;

Mme Montagnon (Andrée), adjointe au sous-directeur des systèmes d'information et de la logistique ;

Mme Bour-Desprez (Barbara), directrice-adjointe de la direction régionale de l'environnement Nord - Pas-de-Calais ;

Mme Dietz (Christine), secrétaire générale du Parc national de la Vanoise ;

M. Gigot (Alain), directeur des ressources humaines de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel :

*Titulaires*

Au titre de la CFDT/environnement : M. Barbier (Jacques) ;

Au titre de la CGT : M. Gallet (Olivier).

Au titre de FO : M. Allalou (Michel).

Au titre du SNE/FSU :

M. Grignard (Yves) ;

Mme Truchi (Yvette) ;

M. Robert (André).

Au titre de l'UNSA : M. Kolakowski (François).

*Suppléants*

Au titre de la CFDT/environnement : M. Marck (Philippe).

Au titre de la CGT : Mme Guilhaume (Isabelle).

Au titre de FO : Mme Boulet-Desbureau (Claire).

Au titre du SNE/FSU :

M. Lickel (Pierre) ;

M. Marsollier (Jean-Marc) ;

M. Petel (Frédéric).

Au titre de l'UNSA : M. Vittaut (Jean-Pierre).

Article 3

L'arrêté du 9 février 2005 portant nomination des membres du comité d'hygiène et de sécurité ministériel est abrogé.

Article 4

Le directeur général de l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 20 septembre 2005.

*Le directeur général de  
l'administration,*  
E. Rébeillé-Borgella